snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Réunions régionales 2013

- **Le SNISPV : mode d'emploi**
- **Les ISPV**
- **Les Vétérinaires contractuels**
- **Les BVP**
- **Les Vétérinaires IAE**
- **Actualités sur l'organisation territoriale de l'État**
- **Suite de l'enquête 'Malaise au travail'**

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Réunions régionales 2013

SNISPV : Mode d'emploi

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Le SNISPV : mode d'emploi

➔Le SNISPV, c'est quoi ?

➔Le SNISPV, c'est qui ?

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

Le SNISPV : mode d'emploi

Article 2 : Le Syndicat a pour but :

L'étude et la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux de l'ensemble de ses adhérents, (…)

La défense des intérêts particuliers de ses adhérents, uniquement si elle est en concordance avec les intérêts généraux, moraux et professionnels poursuivis par le SNISPV, (...),
La promotion des métiers et des missions des inspecteurs de la santé publique vétérinaire ainsi que des vétérinaires de l'administration et des établissements publics dans le domaine de la santé publique vétérinaire.
La contribution à l'amélioration de la santé publique vétérinaire par la participation, en tant que de besoin, aux débats sur la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales et internationales conduites notamment en matière :

- de santé et de protection animales,
- de santé et de protection des végétaux,
- de qualité et de sécurité sanitaire des aliments,
- d'alimentation,
- de protection de l'environnement et de gestion et de préservation des milieux naturels et de la faune,
- d'agro-industrie et de développement des territoires,
- de recherche et d'enseignement,
- de formation et de développement dans l'ensemble des domaines de la santé publique vétérinaire.

La mise en œuvre, si nécessaire, d'actions concourant à l'amélioration des politiques décrites au précédent alinéa.

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Le SNISPV : mode d'emploi

Comment fait on ?

La négociation

Nécessité d'être reconnus : la représentativité

Représentativité

Définie par le résultats des élections.

Ce sont les agents qui nous donnent l'écoute de l'Administration et la légitimité pour négocier !

Élections tous les 4 ans

Prochaine échéance = Décembre 2014

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

Le SNISPV : mode d'emploi

Où négocie t-on ?

Dans les instances paritaires :

- **Les Comités techniques (CT / ex CTP)**
- **Les Comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)**
- **Les Commissions administratives paritaires (CAP) et les commissions consultatives paritaires (CCP)**

Avec aussi d'autres moyens : courriers, réunions, communiqués de presse, actions syndicales ou intersyndicales ....

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Le SNISPV : mode d'emploi

Le SNISPV, c'est qui ?

- des Représentants aux instances paritaires
- un Conseil d'administration de 15 membres élus : d**es élus par les adhérents et pour les adhérents...**
- des Délégués régionaux et sectoriels
- 4 permanents et une assistante

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Le SNISPV : mode d'emploi

Et qui le fait ? Des élus par tous de représentants de tous ...

Des représentants choisis par l'organisation syndicale : listes soumises au vote, seul ou avec d'autres

Le SNISPV siège avec l'Alliance du Trèfle (CFE-CGC et CFTC) :

- **Au CTM : moyens de fonctionnement**
- **Au CT de réseau DRAAF**
- **Au CT de la DPMA**

Le SNISPV siège avec le SNIGIA au CT du CGAAER
Le SNISPV siège avec UNIPEF dans 8 CT P DRAAF
Le SNISPV siège seul dans 25 DDI, à la CAP des ISPV, à la CCP des contractuels de catégorie A, au CT d'administration centrale et au CT DGAL

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15

snispv
Syndicat National des Inspecteurs en Santé Publique Vétérinaire
Affilié à la FGAF

Le SNISPV : mode d'emploi

Le CA

- **« Le Syndicat est administré par un Conseil d'administration de quinze membres élus pour trois ans et rééligibles. »**

  Sont élus :

- **les douze candidats appartenant à la première catégorie mentionnée à l'article 4 ayant obtenu le plus grand nombre de voix, (12 ISPV)**
- **les deux candidats appartenant à la deuxième catégorie mentionnée à l'article 4 ayant obtenu le plus grand nombre de voix, (2 vétérinaires de l'administration)**
- **le candidat appartenant à la troisième catégorie mentionnée à l'article 4 ayant obtenu le plus grand nombre de voix (1 BVP)**

ELECTIONS en 2013 !!!!!!!!

Tél. 01 49 55 81 24 Fax. 01 49 55 84 79 251, Rue de Vaugirard - 75732 PARIS CEDEX 15